

Annexe 1

**REGLEMENT DE VOIRIE
de la Commune de Saint-Pierre**

**DEMANDE D'ACCORD TECHNIQUE FIXANT LES CONDITIONS
D'EXECUTION DE TRAVAUX
(à remplir par le demandeur)**

pour travaux programmables ou non programmables

NOM et prénoms

Adresse

N° de tél.

Objet des travaux :

Situation des travaux :

(joindre un plan au 1/200^e ou au 1/500^e indiquant

. Le tracé des chaussées et trottoirs, le nu des propriétés riveraines et l'implantation du mobilier urbain ;

. Le tracé des canalisations et réseaux existants dans le sol dans la mesure où les fonds de plans existent et peuvent être acquis par le demandeur ;

. Les propositions de l'emprise totale du chantier
